

Arrêté du 3 février 2012 (J.O. du 11 février 2012)

Ministère chargé
des transports

Numéro d'enregistrement

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

1. Identification de l'entreprise

Numéro SIREN :

Raison sociale :

2. Renseignements complémentaires sur les trois derniers exercices

Exercice n

Exercice n-1

Exercice n-2

1 – Carburant

2 – Total pneumatiques, pièces détachées,
entretien extérieur

3 – Péages

4 – Frais de déplacement

5 – Intérêts d'emprunt

6 – Sous-traitance donnée

7 – Loyers

8 – Personnel extérieur

9 – Effets escomptés non échus

10 – Engagements en crédit-bail

Nota :

- pour les liasses normales : remplir les lignes 1 à 5 du tableau ci-dessus

- pour les liasses simplifiées : remplir les lignes 1 à 10 du tableau ci-dessus

Documents à transmettre au service transport de la DREAL, de la DEAL ou de la DRIEA IF

Les liasses fiscales des trois derniers exercices :

- imprimés 2050 à 2059 D pour les liasses normales
- imprimés 2033 A à D pour les liasses simplifiées

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Pour en savoir plus

Ministère chargé des Transports - 92055 La Défense cedex
standard +(33) 1 40 81 21 22
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>